Région Bienne, Jura bernois : deuxième pilier, quelles rentes?

Autor(en): **Hofstetter, Eugène**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **11 (1981)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-829697

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

RÉGION BIENNE
JURA BERNOIS

Deuxième pilier, quelles rentes?

Pour y répondre, nous avons questionné les chefs du personnel de plusieurs entreprises. Sont surtout valables, pour un assuré: le temps d'affiliation, l'âge d'entrée, le total des cotisations, le revenu. Les caisses se valent. Ne tirez pas de conclusions hâtives. Les exemples ne sont pas comparables et les divers avantages sont très variables. Un seul exemple suffit: de deux entreprises, l'une couvrira l'invalidité 20%, l'autre à 100%.

Pour simplifier, nous employons toujours le terme de «caisse», pers. = personne, emp. = employeur, ex. = exemple.

Commençons par Mikron, Bienne et Schaublin, Bévilard.

Mikron. La caisse Mikron, fondée en 1963, a une fortune de 20 millions. Le système adopté est particulièrement souple. Le % (pourcent) des cotisations est variable. Une cotisation minimale est exigée pour obliger les... imprudents à avoir une sécurité de base. Par le montant de ses cotisations, l'intéressé fixe lui-même la valeur de sa future retraite. A 65 ans (62 pour les femmes), il retire 30% du total de ses cotisations. Ex.: somme totale versée en cotisations = Fr. 20 000.—. Le 30% de Fr. 20 000.— = Fr. 6000.— de rente annuelle. Fr. 6000.— : 12 = Fr. 500.— par mois. En cotisant Fr. 40 000.— en un certain nombre d'années, on obtient une rente mensuelle de Fr. 1000.—. En 1980, les rentes des plus défavorisés ont été augmentées de 50%.

Schaublin. Le système adopté par Schaublin est basé sur la capitalisation. En cotisations, le salarié verse 3% de son salaire assuré. Au bout de x années de travail et de cotisations, il touche comme rente le 1,3% du total des salaires cumulés. Ex.: prenons un salaire moyen assuré de Fr. 2000.— par mois, durant 25 ans. Cela fait Fr. 600 000.— de salaires cumulés moyens. Le 1,3% de Fr. 600 000.— = Fr. 7800.— de rente annuelle. Divisons Fr. 7800.— par 12, et nous obtenons une rente mensuelle de Fr. 650.—. Dans le cas ci-dessus, l'assuré verse Fr. 18 000.— (3% du salaire) à sa caisse de retraite.
Il va de soi que nous ne pouvons tenir compte d'éventuelles augmentations de salaire dans nos exemples.

Cendres et Métaux. Bienne, Rente vieil. et rentes inval., mêmes conditions. Cotisations: 5% du salaire, 5% de l'emp. + un versement de 1,4 million, en 1980, pour améliorer les rentes. Engagée à 40 ans, une personne recevra comme rente 24,5% de son salaire annuel assuré.

Contelec. Bienne. Rentes vieil. et rentes inval., même conditions. A 65 ans (62), le bénéficiaire peut choisir entre rente ou capital. Le capital comprend: les cotisations pers. (4% du salaire) + cotisations de l'emp. + intérêts. Les rentes sont établies selon le tarif calculé par l'Office suisse des assurances.

Bulova. Bienne. Caisse fondée en 1945. Fortune 38 millions. Jusqu'en 1971, les bénéficiaires eurent des rentes sans payer de cotisations. Cotisations dès 1971: 7% du salaire, 7% de l'emp. Rentes = 2% du salaire déterminant. C'est le dernier salaire assuré égal aux salaires moyens des années précédentes. Ces 2% ne peuvent toutefois dépasser le 70% du salaire. Un peu compliquée cette explication? Prenons un cas précis. Une personne a payé Fr. 8300.— de cotisations de 1967 à 1981. Rente: Fr. 6120.— par an, ce qui fait par mois Fr. 510.—. Plusieurs entreprises divisent par 13, par suite du 13e mois assuré. — Ici, en un an et quatre mois, les Fr. 8300.— de cotisations sont déjà remboursés.

Tréfileries. Bienne. Fortune: 33 millions. Rentes vieil. et inval., mêmes conditions. Deux assurances groupes a) et b). Les cotisations du groupe b) sont paritaires: 6%. Voyons le groupe a) créé en 1923: il comprend 220 membres actifs. Salaire maxima assuré: Fr. 48 000.—. Cotisations: 6% du salaire, 8% de l'emp.
Deux ex.: pour ce groupe a). Une personne affiliée dès l'âge de 36 ans, avec un salaire assuré de Fr. 48 000.— (maximum), a une retraite annuelle de Fr. 19 500.—. Une personne entrée à 50 ans, avec un salaire assuré de Fr. 30 000.—, a une rente annuelle de Fr. 6420.—.

Rolex. Bienne. Dès 1962, Rolex verse des rentes minimes. Une amélioration a lieu en 1967. Un gros bond en avant est fait en 1972. Voyons ce qu'est ce bond en %. Cotisations: du salarié: —, de l'emp. 13%. Les rentes sont calculées d'après l'âge d'entrée et le salaire, selon une tabelle basée sur un revenu de Fr. 10 000.—. Selon cette base de Fr. 10 000.—, un homme engagé à 30 ans recevra une rente de Fr. 2231.— et une femme de Fr. 2067.—. Ex.: un homme est engagé à 25 ans avec un

— M. Lambert, vous êtes un employé modèle. Vous m'avez servi pendant 25 ans avec la fidélité d'un chien. C'est pour ça qu'on a pensé à vous récompenser...

(Dessins de R. Sabatès)

— Comme vendeur, vous êtes excellent. Nous avons décidé de vous donner un chèque de Fr. 5000.—. Et si vous continuez l'année prochaine avec une même efficacité, nous finirons par vous le signer...

salaire de Fr. 15 000.—. A 40 ans, il a vieilli un peu, mais gagne Fr. 30 000.—. Cela lui fait Fr. 6625.— de rente annuelle: Fr. 550.— par mois... sans avoir payé de cotisations. Il peut en outre choisir: rente vieil. ou capital.

Boillat. Reconvilier. Salaire annuel assuré: 13 mois, sans les allocations. Le montant de coordination AVS est de Fr. 13 200.— Prenons Fr. 39 200.— moins Fr. 13 200.— = Fr. 26 000.— assurés. — Cotisations paritaires: 4,8%. La retraite est égale aux salaires assurées des 3 dernières années, fois 1% par année d'affiliation. Cela ne vous dit rien?... Prenons un ex. Une moyenne de Fr. 30 000.— de salaire assuré en 30 ans donne une rente annuelle de Fr. 9000.—. Divisé par 12 = Fr. 750.— et divisé par 13, tout près de Fr. 700.—.

Tornos-Petermann-Bechler. Moutier. Rentes de retraite et rentes invalidité, mêmes prestations. Cotisations paritaires 4%. Dans le cadre du groupe, les cotisations et prestations des caisses de retraite sont pratiquement identiques. Entré à 20 ans, un assuré aura à 65 ans, le maximum de retraite, soit le 59,5% du salaire assuré moyen. Si ce salaire assuré moyen est de Fr. 30 000.—, la retraite sera de Fr. 17 800—, près de Fr. 1480.— par mois. Pour un assuré qui commence à 40 ans, la rente de retraite représente le 20,7% du salaire assuré moyen.

Longines. Saint-Imier. Caisse fondée le 1er janvier 1950. Rentes vieil. et rentes inval., mêmes prestations. Cotisations paritaires 6%. La rente vieillesse représente le 1,26% des salaires totaux cumulés. Sur le salaire soumis à l'AVS, un salaire de coordination de Fr. 3000.— par an est déduit. Ex.: entré à 40 ans avec un salaire de Fr. 30 000.—, un assuré arrive à l'âge de la retraite. Il a eu des augmentations et le total des salaires cumulés fait Fr. 925 000.—. Sa rente vieillesse sera de Fr. 11 655.— par an.

TOUTES les entreprises citées ont un service social efficace et bien rodé. Cela va de l'aide rapide en cas de coup dur aux prestations (rentes) importantes et de longue durée. Longines a, par ex., actuellement plus de 400 bénéficiaires de rentes diverses. Pour le groupe de Moutier, les rentes d'enfants inval. ou orphelins sont de Fr. 100.— par mois. On pourrait multiplier les exemples. Ce qui compte, c'est l'aperçu concernant les rentes (2e pilier) de la région.

Eugène Hofstetter

Gym des aînés à domicile

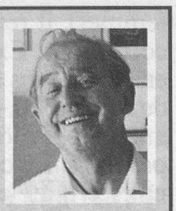

Louis Perrochon

Juillet-août

Sortez, marchez beaucoup,
Profitez des beaux jours,
Du soleil, de l'été,
De la nature en fleurs,
Pour vous fortifier.

Articulation des jambes et des pieds

Debout

170. Marcher, les mains posées sur les cuisses, avec mouvements asymétriques des épaules. (Quand le pied gauche est posé en avant, avancer l'épaule droite et inversement.) Commencer très lentement, puis faire l'exercice avec aisance.

171. = 170. Mais sur la pointe des pieds.

Exercices d'équilibre

Debout

172. D'abord en se tenant au dossier d'une chaise: lever la jambe gauche fléchie en avant (10 fois), puis la jambe

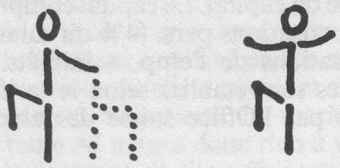

droite (10 fois). Ensuite, sans se tenir, les bras levés de côté, pour l'équilibre. Prudence!

173. D'abord en se tenant au dossier d'une chaise, puis librement: poser la jambe gauche en avant sur le talon, puis la poser sur la pointe du pied, à droite, à côté du pied droit.

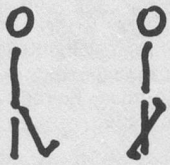

Articulation du dos

Assis

174. Corps relâché, redresser le torse en le tournant à gauche lentement (1–2); relâcher le corps en avant (1).

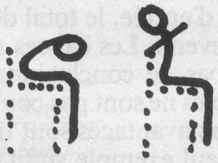

175. Bras fléchis, mains aux clavicules (devant le corps, horizontalement): tirer légèrement 2 fois les coudes en arrière (1–2); tendre et balancer les bras de côté 2 fois (bras gauche à gauche et bras droit à droite); (3–4).

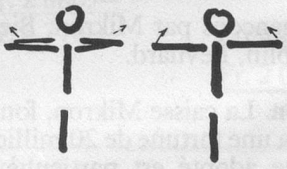

Articulation des bras et des épaules

Debout

176. Balancer les bras en avant, en haut (1–2), (balancer veut dire aller et retour, sans arrêt).

177. Lever les bras en avant en haut (1–2), (mouvement lent); 2 mouvements de ressort (3–4); baisser les bras (5).

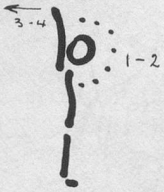

Ne pas oublier d'adapter la respiration: inspirer dans les extensions, les élévations, expirer dans les relâchements.